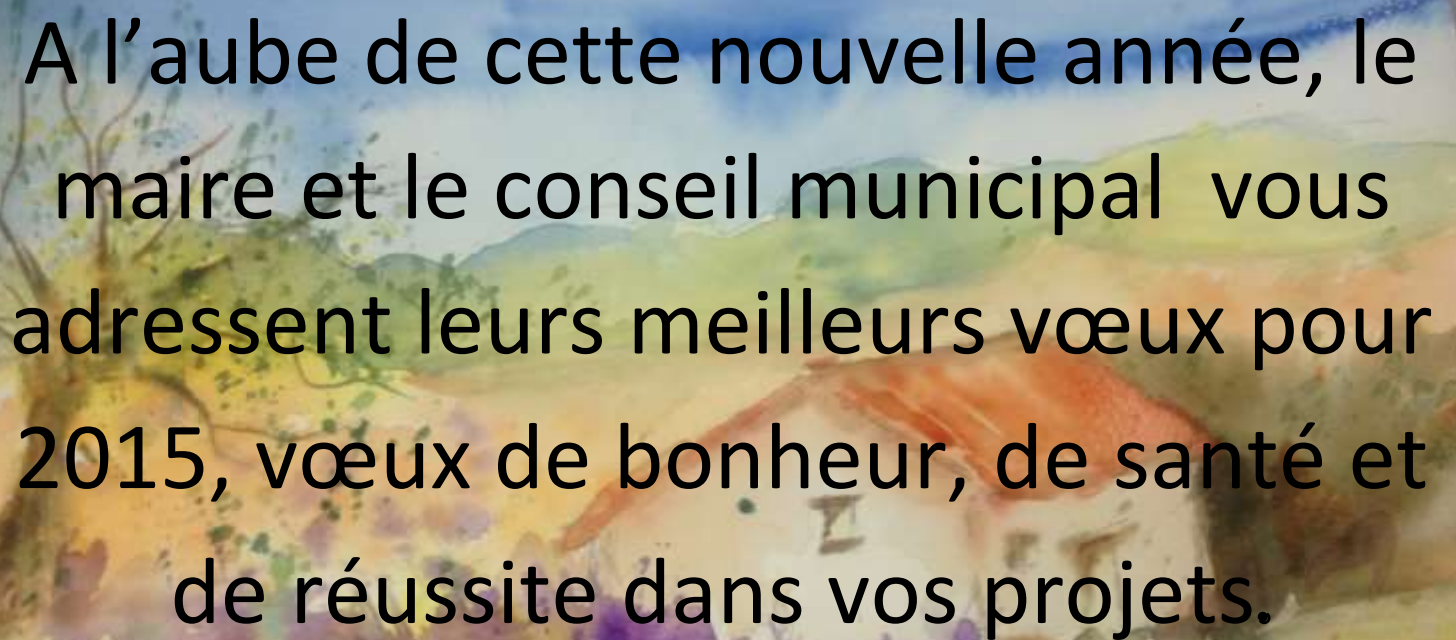


# BESSINS



Dessins réalisés par nos enfants

*Meilleurs vœux pour l'année 2015*

A watercolor illustration of a rural scene. In the foreground, there is a field of purple lavender flowers. In the middle ground, a white house with a red roof is visible. The background shows rolling green hills under a blue sky. The overall style is soft and artistic.

A l'aube de cette nouvelle année, le maire et le conseil municipal vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2015, vœux de bonheur, de santé et de réussite dans vos projets.

## Le mot du Maire



C'est avec plaisir que les élus vous adressent ce bulletin communal.

Comme chaque année il retrace la vie de notre commune qui s'articule autour des différentes réalisations effectuées, du fonctionnement des différents services notamment scolaires et bien sûr de la vie locale où les élus, bénévoles et employés municipaux s'activent pour la rendre la plus agréable possible.

En mars 2014 s'est achevé le mandat de la précédente municipalité et je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des élus qui m'ont entouré. Par leur écoute, leur dévouement, ils ont largement participé à la vie de notre commune en s'investissant dans de nombreux domaines.

Grâce aux aides obtenues, Etat, Conseil général, de nombreux travaux ont pu être réalisés sur notre commune : réfection des voiries, aménagement de la mairie et surtout la construction de la salle communale qui, aujourd'hui, est largement utilisée par les habitants de Bessins.

Un nouveau conseil a été élu en mars dernier, je tiens à remercier l'ensemble des électeurs de Bessins qui, dès le 1<sup>er</sup> tour, ont désigné la nouvelle équipe pour conduire la destinée de notre commune. Une tâche exigeante que chacun veut réaliser avec dévouement et rigueur.

A l'aube de cette nouvelle année, le maire et le conseil vous adressent leurs meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite dans vos projets.

Aimé LAMBERT

## La vie communale

### Les vœux de la municipalité

19 janvier 2014

Beaucoup de Bessinois se sont déplacés pour cette traditionnelle cérémonie des vœux, la dernière de l'équipe municipale en place.

Tout à tour le Maire a tenu à remercier :

- André Roux, Conseiller Général, qui est souvent sollicité pour nos dossiers communaux et aussi pour nous accorder des aides
- Les maires de Chevrières, Murinais et St Appolinard avec qui nous nous attachons à apporter un service de qualité dans le domaine scolaire : écoles, cantine, garderie.
- Les pompiers de Chevrières et Roybon qui, avec un dévouement exemplaire, apportent les secours nécessaires : 9 interventions sur notre commune en 2013.
- les nombreux bénévoles qui, tout au long de l'année, œuvrent pour que notre commune soit attractive et dynamique pour tous.

Avant de conclure son intervention, le Maire remerciera tous les clubs et le personnel communal qui, durant les 6 dernières années, se sont investis pour l'intérêt et l'avenir de Bessins





## La vie communale

### Un nouveau conseil municipal

Elue le 23 mars 2014, la nouvelle équipe municipale aura pour mission de conduire la destinée de notre commune pour 6 ans.

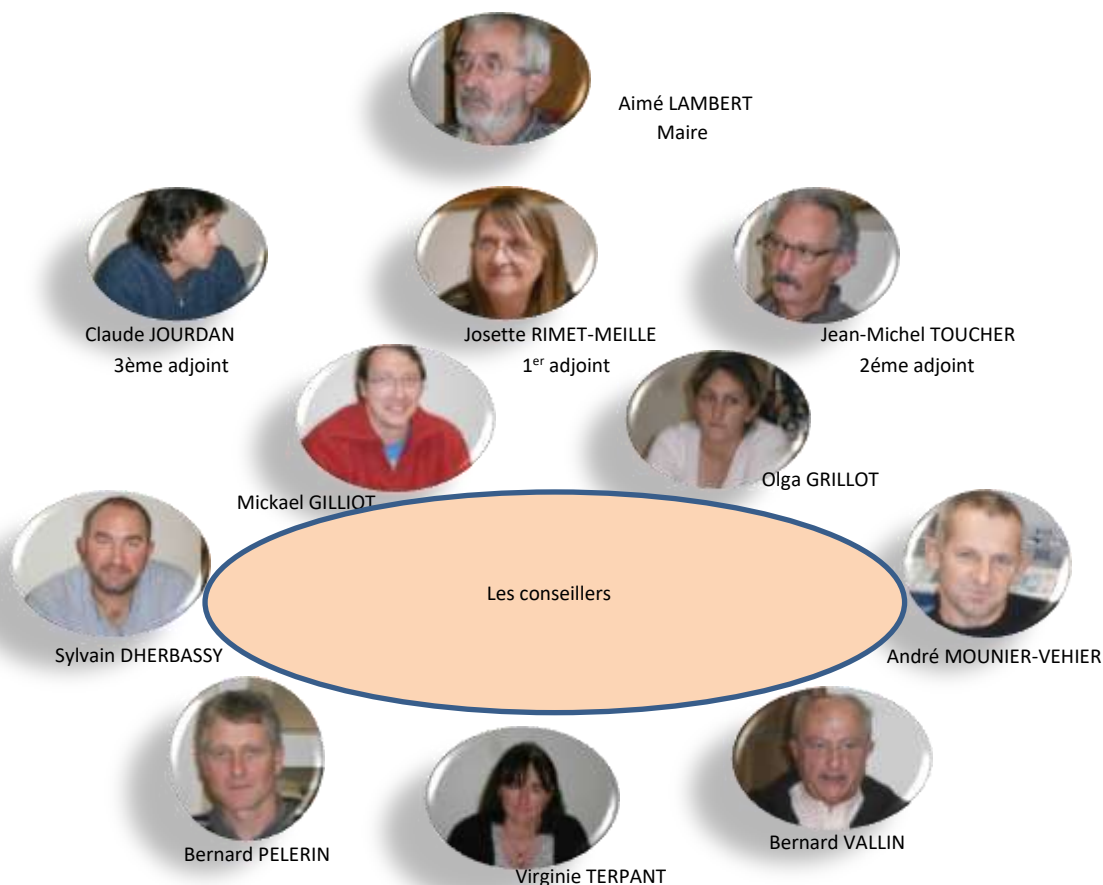
A l'écoute des habitants, les élus sont motivés pour servir l'intérêt général de Bessins avec rigueur et dévouement.

Pour maintenir notre situation financière actuellement satisfaisante, les contraintes budgétaires imposées (baisses des dotations de l'Etat et des subventions du Conseil Général) vont nous obliger à une gestion encore plus rigoureuse.

Les élus apporteront toute leur aide aux bénévoles qui participent déjà à la vie locale, au niveau scolaire : cantine, garderie, aide aux personnes âgées ainsi qu'aux diverses activités qui animent la vie locale.

Quant aux travaux à réaliser, ils seront principalement destinés à l'entretien de la voirie, du réseau d'eau, à la rénovation de l'ancienne cure et à la mise en accessibilité du cimetière et des bâtiments communaux.

Des objectifs à réaliser pour construire l'avenir de Bessins.



# La vie communale

## Les commissions

Commissions extérieures		
ORGANISME	TITULAIRES	SUPPLEANTS
SIS (syndicat Inter Scolaire)	Aimé LAMBERT	Mickaël GILLIOT
	Josette RIMET-MEILLE	Olga GRILLOT
SICTOM	Aimé LAMBERT	Mickaël GILLIOT
	Jean-Michel TOUCHER	Josette RIMET-MEILLE
CAO Commission d'Appel d'Offre	Sylvain DHERBASSY	Bernard PELERIN
	Josette RIMET-MEILLE	André MOUNIER-VEHIER
	Claude JOURDAN	Virginie TERPANT
SIRCO Centre de soins Chatte	Olga GRILLOT	Aimé LAMBERT
	Josette RIMET-MEILLE	Claude JOURDAN
SEDI	Aimé LAMBERT	Bernard VALLIN
Défense	Claude JOURDAN	Jean-Michel TOUCHER
Gestion de la Forêt	Aimé LAMBERT	Sylvain DHERBASSY
	Claude JOURDAN	Bernard PELERIN
	André MOUNIER-VEHIER	Josette RIMET-MEILLE
Ambroisie	Aimé LAMBERT	

Commissions communales		
Le maire est président de chaque commission		
Travaux et Voirie Urbanisme	André MOUNIER-VEHIER	Mickaël GILLIOT
	Josette RIMET MEILLE	Sylvain DHERBASSY
	Claude JOURDAN	
Commission Finances	Virginie TERPANT	Bernard VALLIN
	Josette RIMET MEILLE	
Commission Vie locale/ Vie sociale	Virginie TERPANT	Mickaël GILLIOT
	Olga GRILLOT	Sylvain Dherbassy
	Josette RIMET MEILLE	Jean-Michel TOUCHER
	Bernard VALLIN	
Information municipale	Josette RIMET MEILLE	Jean-Michel TOUCHER
	Claude JOURDAN	Sylvain Dherbassy
	Olga GRILLOT	Mickaël GILLIOT
	Bernard VALLIN	André MOUNIER-VEHIER
	Virginie TERPANT	Bernard Pelerin

## La vie communale

### Le budget communal 2014

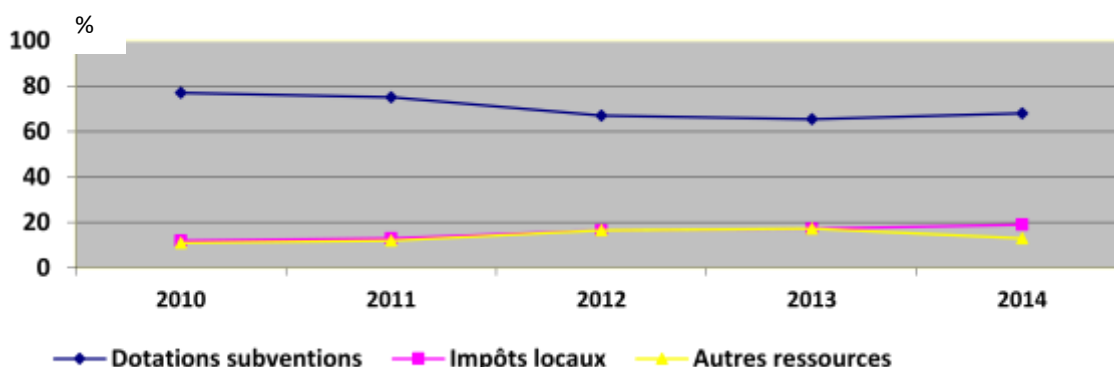
Dès son installation, le nouveau conseil municipal a voté le budget pour l'année 2014. Celui-ci comprend les dépenses et recettes de fonctionnement ainsi que des dépenses et recettes d'investissement.

Soucieux de ne pas alourdir le poids des impôts locaux, le conseil municipal a donc établi le budget 2014 sans augmenter les taux de la taxe d'habitation ainsi que de la taxe foncière.

#### Recettes de fonctionnement : prévues en 2014 : 120 149€

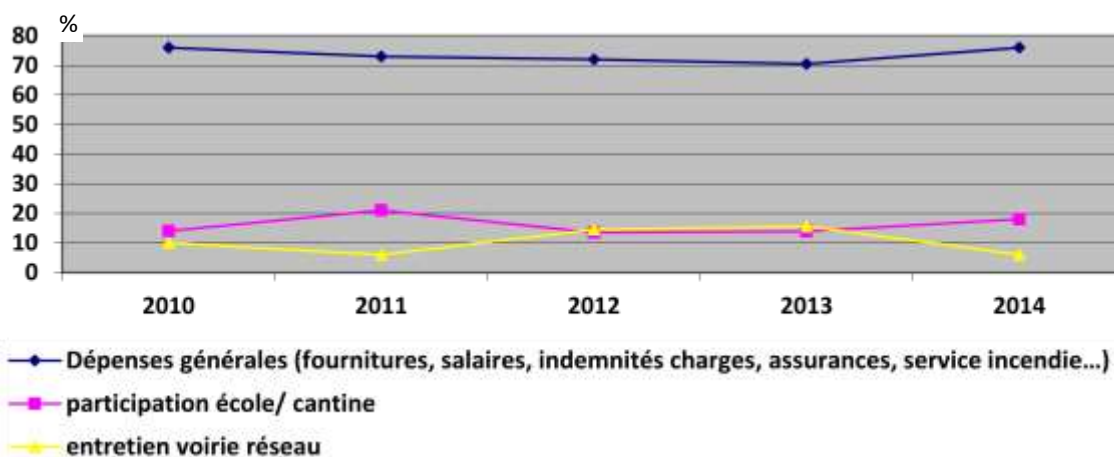
Le tableau ci-dessous permet de visualiser et de mesurer l'évolution des principales recettes depuis 2010.

Pour l'année 2014, les dotations de l'Etat, du conseil général représentent 68% des recettes, les impôts locaux 19%, les autres ressources provenant des loyers représentent 13% du budget.



#### Les dépenses de fonctionnement : prévues en 2014 : 120 149

Elles sont destinées à financer les dépenses générales de la mairie, le fonctionnement de nos écoles primaires et l'entretien de la voirie. Toutes ces dépenses répondent à des besoins indispensables à la vie de notre commune et sont uniquement financées par les recettes de fonctionnement



## La vie communale

### Le budget communal 2014

#### Le budget communal 2014 investissement

##### Dépenses

Différents travaux ont été réalisés sur la commune en 2014.

- Réfection de la voirie : 20 000€
- Réfection de la toiture de l'ancienne cure : 15 000€
- Achat d'une lame pour le déneigement : 6 000€

##### Recettes

Les recettes d'investissements proviennent essentiellement des excédents du budget de fonctionnement de la commune.

Toutefois pour les travaux de voirie, 35% de subvention ont été accordés par le Conseil Général de l'Isère, ainsi que pour l'achat de la lame de déneigement qui a bénéficié d'une subvention de 67%

### Le budget eau 2014

##### Dépenses

Charges générales :	9 472,74€
(Electricité, maintenance, remboursement de frais, analyse)	
Redevance pollution :	2 355,00€
Amortissement :	<u>8 081,05€</u>
Total :	19 908,79

##### Recettes

Vente d'eau :	8 549,46€
Redevance pollution :	2 100,00€
Remboursement travaux et autres produits :	1 055,79€
Subvention communale :	<u>16 000,00€</u>
Total :	27 705,25€



# La vie communale

## Au fil des conseils

### Délibération et vote des taux d'imposition des taxes directes locale 2014.

La commune décide de maintenir les mêmes taux que les années précédentes, soit :

- Taxe d'habitation = 13,32 %
- Taxe foncière sur le bâti = 7,38 %
- Taxe foncière sur le non bâti = 41,94 %
- Taxe professionnelle = 19,52 %

### Délibération sur les subventions aux associations.

L'ensemble des élus a défini le montant des subventions de la façon suivante :

- ADMR un montant : 1000 €
- Myopathie / Téléthon : 80 €
- Ligue pour le Cancer : 125 €
- Pompiers de Roybon : 232 €
- Le souvenir Français : 150 €
- ARIA : 150 €

### Délibération portant sur des aménagements dans le cimetière communal.

Dans le but de pouvoir réorganiser les places dans le cimetière, la commune envisage la création d'un ossuaire.

### Délibération portant sur des travaux d'accessibilité (église et cimetière)

Afin de permettre aux personnes handicapées ou en difficulté physique d'accéder plus facilement à l'église et au cimetière, la commune a décidé de faire des travaux d'aménagement, à savoir :

- Pour l'église, de faire une place de parking pour handicapé proche de l'entrée et de refaire le revêtement du parking pour supprimer la marche à l'entrée de l'église.
- Pour le cimetière, création d'une place de parking pour handicapé et de refaire le revêtement des allées.

### Délibération portant sur un programme triennal (voirie)

Il a été constaté sur la commune que d'importants travaux devront être réalisés pour

la réfection du chemin de la Fêta ainsi que pour certains fossés. La commune envisage de faire ces travaux dès cette année.

### Délibération portant sur la réfection de la toiture du bâtiment de l'ancienne cure.

Les élus ayant constaté le mauvais état de la toiture du bâtiment, la commune a lancé un appel d'offre afin d'envisager les travaux. Après analyse des offres reçues, la commune a retenu l'offre la moins disante. Il s'agit de l'entreprise RAGACHE.

### Délibération portant sur le choix d'un locataire de l'ancienne mairie.

M. PEREIRA nous a fait une demande de location pour l'appartement de l'ancienne mairie.

Après étude de son dossier, la commune accepte de lui louer cet appartement à partir du 19 avril 2014.

### Délibération portant sur les indemnités au percepteur.

Chaque année la commune demande le concours du receveur municipal pour assurer une prestation de conseil. Une indemnité lui est attribuée au taux de 100% suivant les barèmes en vigueur.

### Délibération portant sur le renouvellement de la convention de mise à disposition de l'agent administratif de Dionay à Bessins.

La convention de mise à disposition de l'agent administratif de Dionay à Bessins prend fin le 30 Juin 2014. Le maire propose de renouveler cette convention pour 3 ans.

# La vie communale

## Au fil des conseils

### Délibération portant sur un don

Le maire donne lecture de la lettre de Mme Monique GHENO qui fait don de 5 000€ à la commune pour la rénovation ou l'entretien de l'église communale.

Une lettre de remerciement sera adressée à la bienfaitrice.

### Délibération portant sur les modalités des nouveaux branchements sur le réseau d'eau

Pour une plus grande lisibilité, il est proposé la mise en place d'une nouvelle procédure :

- Il est rappelé que l'entreprise Dumoulin de Chevières est la seule à intervenir sur le réseau de la commune de Bessins tant pour la mise en place des nouveaux branchements que pour l'entretien du réseau.

- Le demandeur devra s'acquitter d'un forfait de branchement de 1 012€ auprès de la commune de Bessins.

- Les travaux nécessaires au branchement (tranchée, tuyaux etc...) resteront toujours à la charge du demandeur.

### Délibération portant sur une convention avec l'AURG (Agence de l'Urbanisme de la Région Grenobloise).

Afin de bénéficier d'une assistance, notamment, en matière d'urbanisme la commune signe une convention d'assistance avec l'AURG.

### Délibération portant sur le choix de l'entreprise pour les travaux de voirie

L'appel d'offre est paru sur les Affiches, 7 entreprises ont répondu : Colas, Chambard, Eurovia, Toutenvert, Giraud-Marchand, Alp7 et SAS Cheval. L'entreprise Giraud-Marchand a été retenue pour un montant de 48 038,50€. Offre la moins disante après ouverture des plis.

### Délibération portant sur des travaux de voirie à effectuer sur le réseau communal.

Le chemin vers la croix Pellerin est défoncé. L'entreprise Toutenvert est venue sur le terrain et a fait un devis de 3 972,50€HT. D'autres devis sont en cours. L'entreprise, qui sera retenue, sera celle dont l'offre sera la moins disante.

### Délibération portant sur la vente de coupes affouagères suite à proposition ONF.

L'ONF propose de vendre les coupes n° 13 et 14 de bois à un forestier (vente au plus offrant) Accepté à l'unanimité des présents.

Le conseil municipal désigne, comme garants de la bonne exploitation du bois, Messieurs Aimé LAMBERT, Claude JOURDAN et André MOUNIER-VEHIER.

### Délibération sur l'étude des bases fiscales portée par la Communauté de Communes du Pays de St Marcellin (CCPSM).

La communauté de communes a missionné et financé le cabinet d'études Ecofinance pour réaliser un diagnostic dans toutes les communes membres sur la valeur locative servant de base pour le calcul des impôts locaux. Chaque commune disposera de sa propre étude, la commission communale des impôts déterminera la suite à donner à cette étude.

# La vie communale

## Les écoles

### CHEVRIERES

Enseignante : Mme BITH



Classe de  
petite et  
moyenne  
section : 28  
enfants

Enseignantes : Mmes BUSI & VEHIER



Classe de moyenne et grande  
section : 28 élèves



Enseignante : Mme MARTIN

CE2- CM1  
26 élèves



Classe de CM1-CM2 – 26 élèves

Enseignants : Mme PARIS & Mr WAGNER

### MURINAIS



Enseignantes Mmes HOT & LEGER

Classe de CP  
& CE1  
23 élèves

### ST APPOLINARD



Enseignants : Mme COHER & Mr PATIN

CE1-CE2  
26 élèves

## La vie communale

### Les écoles : budget

#### **Budget du regroupement pédagogique Chevrières, St Appolinard, Murinais et Bessins**

Chaque année, nos communes établissent le budget nécessaire pour couvrir les frais de fonctionnement de nos écoles, des cantines et de la garderie.

Pour 2014 :

Un budget de 237 536€ a été voté, soit 1482€/par élève.

La participation de Bessins a été de 20 750€ pour 14 élèves.

### Les écoles : Nouveaux rythmes scolaires

Pour la mise en place de la réforme des rythmes, scolaires à savoir 5 jours ½ de cours par semaine et 5 heures 30 de cours par jour plusieurs modifications ont été apportées :

- Les horaires des classes ont été répartis de la façon suivante :

	CHEVRIERES	ST APPOLINARD	MURINAIS
Lundi	8h30- 11h30 13h35-15h50	8h40-11h40 13h20-15h40	8h40-11h40 13h20-15h40
Mardi	8h30- 11h30 13h35-15h50	8h40-11h40 13h20-15h40	8h40-11h40 13h20-15h40
Mercredi	8h30-11h30	8h40-11h40	8h40-11h40
Jeudi	8h30- 11h30 13h35-15h50	8h40-11h40 13h20-15h40	8h40-11h40 13h20-15h40
Vendredi	8h30- 11h30 13h35-15h50	8h40-11h40 13h20-15h40	8h40-11h40 13h20-15h40

- Les transports scolaires : ont été harmonisés pour tenir compte des nouveaux horaires d'entrée et de sortie des classes.

- Cantine : pour permettre de faire 2 services à la cantine de Chevrières, la pause méridienne a été allongée.

- Garderie :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : Matin à partir de 7h30 Soir de 15h30 à 18h45

Mercredi : Matin à partir de 7h30 Fin de matinée de 11h30 à 12h30



## La vie locale

### Les animations

#### Artistes en herbe

Durant cette année, les enfants de Bessins, répartis en deux groupes selon leur âge, ont été invités à dessiner et à peindre.

Les sujets choisis concernaient leur environnement immédiat : leur village, leur maison, leur « doudou », les noix et leur arbre préféré qui n'est pas toujours marron !

Cela a été l'occasion de découvertes d'acquisitions de techniques et d'échanges... mais surtout de magnifiques productions pleines de vie et de spontanéité.





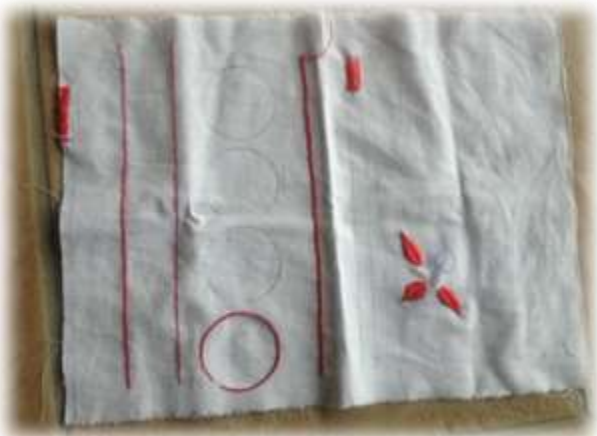
## La vie locale

### Les animations

Pour Pâques, une chasse aux œufs, très fructueuse...



### Broder ensemble



Revoir des points ou les apprendre.

Trois soirées de points : point de tige, point arrière, point de chaînette, point de feston et de boutonnière, demi-point bourdon.

Moments très agréables entre jeunes et moins jeunes... découvertes de bonnes pâtisseries... A quand cuisiner ensemble ?

Si la broderie vous intéresse, faites-vous inscrire en mairie.

## La vie locale

### Le pique-nique



Le beau temps n'était pas au rendez-vous en ce dernier dimanche de juin. Cela n'a pas arrêté les Bessinois motivés par les retrouvailles amicales et conviviales de venir partager l'apéritif agrémenté de petites grillades, dans la cour de la mairie. Toutefois, il a fallu se replier dans la belle salle communale qui a été bien remplie. Les pique-niques ont été sortis des sacs dans une ambiance fort joyeuse. Plus tard, entre deux averses, les boules de pétanque ont tinté sous les tilleuls, d'autres ont préféré les bavardages ou les cartes. La commande du beau temps est passée pour l'année prochaine.

## La vie locale

**Le 11 novembre 2014**

### La cérémonie



Ce mardi, conduits par les jeunes enfants accompagnés de leurs parents, les habitants présents dont d'anciens soldats d'Afghanistan et d'Algérie, se sont réunis autour du monument aux Morts. Après les discours habituels, les jeunes Bessinois ont lu un poème sur la paix et ont chanté un refrain de La Marseillaise repris par l'assemblée. Il a été aussi fait mémoire des différents régiments des Bessinois morts à la guerre et des lieux et dates de leur décès. Nos Poilus ont été honorés avec tous les soldats morts au combat dans les différentes opérations menées par la France depuis 1914 : un devoir de mémoire pour la paix

Extrait du mémorial du 14/11/14

### Hommage à nos morts

Il y a cent ans, par un beau jour d'été, toutes nos familles entendirent sonner le tocsin : c'était le 1<sup>er</sup> août 1914 dans l'après-midi. Une mauvaise nouvelle était annoncée, tous comprirent que les hommes de nos villes, de nos villages devaient regagner leur caserne pour défendre leur pays qui était menacé.

A Bessins, 52 de nos grands-pères et arrière-grands-pères, dès le dimanche 2 août, furent mobilisés et quittèrent leurs villes, leurs épouses dans une grande tristesse mais convaincus que l'ennemi serait rapidement repoussé hors de nos frontières.

La réalité fut tout autre, car ce sont 5 années de sacrifice, de combats titanesques pour vaincre l'adversaire, 5 années où notre pays ainsi que nos alliés ont terriblement souffert et ont subi des pertes colossales lors de cette 1<sup>ère</sup> guerre mondiale.

C'est pourquoi aujourd'hui nous ne devons pas oublier le courage de nos soldats qui, pendant 5 ans, vécurent l'enfer dans les tranchées pour mener à bien les assauts contre l'ennemi. Beaucoup y ont laissé leur vie : 1 500 000 morts, 3 000 000 de blessés, de mutilés, de gazés qui ont porté tout au long de leur vie les stigmates de cette indélébile épreuve.



## La vie locale

### Hommage à nos morts



De nombreuses batailles restent gravées dans nos mémoires, tant elles furent meurtrières mais aussi déterminantes pour la victoire finale :

1914 la bataille de la Marne

1915 les offensives d'Artois et de Champagne

1916 les terribles batailles de Verdun et de la Somme

1917 la bataille du chemin des Dames

1918 la bataille de la Meuse (avant l'armistice du 11 novembre 1918)

Nous ne pouvons pas oublier la souffrance des familles qui durent quitter leur maison, fuir leur village sous les bombardements. Dans tout le pays, la vie était désorganisée, les hommes étaient à la guerre, les femmes durent les remplacer pour les travaux des champs, à l'usine. Beaucoup aussi apportèrent leur aide pour soigner les soldats blessés au champ de bataille.

Ici à Bessins, comme sur toutes les places de France, le monument aux morts rappelle l'ampleur du sacrifice, 14 de nos soldats sont glorieusement tombés au "champ d'honneur" durant cette interminable guerre de 1914-1918.

Chaque année, nous leur rendons hommage, nous nous souvenons de leur terribles souffrances ainsi que des combats acharnés qu'ils ont livrés pour la paix.



### Liste des Soldats mobilisés de Bessins 1914-1918

(Registres paroissiaux)

Lucien Berruyer,	Paul Guinle,	Paul Marion,	Alex Modon,
Georges Jars,	Louis Pécheur,	Louis Chorot,	Alex
	Pelerin,		
Antonin Lapalus,	Victor Juvin,	Joseph Marion,	Paul
	Pécheur,		
Theo Louis,	Alex Dorey,	Désiré Véhier,	
	Gratien Pécheur,		
Jules Giroud,	Jules Lambert,	Jules Rey,	Laurent
	Berruyer		
Joseph Effantin	Eugène Nombret	Hyacinthe Pellerin	
	Hippolyte Pellerin		
Paul Ageron	Regis Marion	Alfred Dumoulin	

## La vie locale

### A nos morts pour la France 1914-1918

Année	Noms	Date naissance	Unités	Date de décès	Lieu
1914	JUVIN Victor	27/07/1882	Soldat, 22° régiment d'infanterie	9 septembre 1914	La CROIX IDOUX (Vosges)
	BERRUYER Lucien	13/06/1892	2° classe, 97° régiment d'infanterie	16 septembre 1914	La FONTENELLE (Vosges)
	MARION Joseph	24/06/1892	Soldat 2° classe, 22° régiment d'infanterie	24 septembre 1914	FOUCAUCOURT (Somme)
	GUINLE Paul	9/08/1892	28° bataillon de chasseurs	9 octobre 1914	Hôpital Saint Joseph EPINAL à la suite de blessures
1915	MARION Paul	7/06/1876	Soldat 1° classe, 105° régiment d'infanterie territoriale, 10° compagnie	1 avril 1915 (11h)	Hôpital Valmy de SAINTE MENEHOULD (fièvre typhoïde)
	PECHEUR Paul	9/10/1888	Soldat, 159° régiment d'infanterie	16 juin 1915	SOUCHEZ (Pas de Calais)
1916	RODON Alexandre	26/12/1896	48° régiment d'artillerie de campagne, 2° canonier, 2° batterie	23 février 1916 (vers 20h30)	Plateau de LIOUVILLE (Meuse)
	JARS Georges	15/01/1883	soldat, 22° régiment d'infanterie	6 avril 1916	WATRONVILLE (Meuse)
	CHOROT Louis	4/10/1894	2° classe, 30° régiment de chasseurs	13 août 1916	Sud-ouest de MAUREPAS (Somme)
	PELERIN Alexandre	28/04/1895	175° régiment d'infanterie	1 décembre 1916	Hôpital 120 de MARSEILLE suite de blessures
1917	PECHEUR Louis	25/05/1890	1° classe, 175° régiment d'infanterie, 6° compagnie	1 avril 1917	BRUNSWICK (Serbie) suite blessures à MARGAREVO
	THEO- BARBANT Louis	1875-1876	lieutenant		
1918	REY Jules	13/08/1894	caporal	6 juin 1918	BLIGNY (Marne)
	LAPALUS Antonin	5/02/1897	Soldat, 9° régiment d'infanterie	29 août 1918	TROSLY-LOIRE (Aisne)



# La vie locale

## Extrait de certains livrets militaires

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom JUVIN  
 Prénoms Victor Sylvain  
 Grade 2<sup>e</sup> classe  
 Corps 22<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie  
 N° 21408 au Corps. — Cl. 1912  
 Matricule. 24 au Recrutement Bourgogne  
 Mort pour la France le 9 août 1914  
 à la bataille de la Crête de la Croix (Farges)  
 Genre de mort tué à l'ennemi  
 Né le 27.7.1882  
 à Versand Département (Nièvre)  
 Arr<sup>e</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon) |  
 à tel ou tel rue et N° |  
 Jugement rendu le 17 janvier 1919  
 par le Tribunal de Saint-Marcellin  
 acte ou jugement transcrit le 21 mai 1919  
 à Beffines (Nièvre)  
 N° du registre d'état civil  
 101-708-1023. [20434]

Nom BERRUYER  
 Prénoms Joséph Baccus  
 Grade 1<sup>er</sup> classe  
 Corps 97<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Artillerie  
 N° 5579 au Corps. — Cl. 1912  
 Matricule. 1032 au Recrutement Bourgogne  
 Mort pour la France le 16 septembre 1914  
 à la bataille de la Somme  
 Genre de mort tué à l'ennemi  
 Né le 19 février 1892  
 à Beffines Département Nièvre  
 Arr<sup>e</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon) |  
 à tel ou tel rue et N° |  
 Jugement rendu le 8 janvier 1919  
 par le Tribunal de St-Marcellin  
 acte ou jugement transcrit le 21 janvier 1919  
 à Beffines (Nièvre)  
 N° du registre d'état civil  
 101-708-1021. [20434]

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom MARION  
 Prénoms Joséph-Jay-Baptiste  
 Grade 2<sup>e</sup> classe  
 Corps 22<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie  
 N° 1923 au Corps. — Cl. 1912  
 Matricule. 1289 au Recrutement Bourgogne  
 Mort pour la France le 24.11.1914  
 à Foucaucourt (Nièvre)  
 Genre de mort tué à l'ennemi  
 Né le 24 juin 1892  
 à Roybon Département Nièvre  
 Arr<sup>e</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon) |  
 à tel ou tel rue et N° |  
 Jugement rendu le 20 juillet 1919  
 par le Tribunal de St-Marcellin  
 acte ou jugement transcrit le 20 août 1919  
 à Beffines (Nièvre)  
 N° du registre d'état civil  
 101-708-1023. [20434]

Nom GUINLE  
 Prénoms François  
 Grade 1<sup>er</sup> classe  
 Corps 28<sup>e</sup> 15<sup>e</sup> de Châtellain  
 N° 2501 au Corps. — Cl. 1913  
 Matricule. 1672 au Recrutement Bourgogne  
 Mort pour la France le 9 octobre 1914  
 à l'hôpital temp<sup>r</sup> St-Joseph d'Espinal (Nièvre)  
 Genre de mort Mort des suites de blessures de guerre  
 Né le 9 août 1892  
 à Honnin Département Nièvre  
 Arr<sup>e</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon) |  
 à tel ou tel rue et N° |  
 Jugement rendu le 9 C  
 par le Tribunal de St-Marcellin  
 acte ou jugement transcrit le 21 Beffines  
 à (Nièvre)  
 N° du registre d'état civil  
 101-708-1021. [20434]

### Noël

#### Les illuminations du village



#### La crèche



Installée dans l'église depuis le 8 décembre jusqu'au 7 janvier, la crèche provençale n'a pas manqué d'émerveiller les nombreux visiteurs de la région ; cette année ils ont pu découvrir un très beau Christ offert par la famille Boisset de Chatte.

Le 9 décembre, une vingtaine d'élèves, section bâtiment, de la Maison Familiale et Rurale de Chatte, accompagnés de leurs professeurs, sont venus visiter la crèche. Ils voulaient faire connaître à leurs correspondants de Roumanie (échange Erasmus) les coutumes françaises autour de Noël.



Ils ont partagé dans une ambiance très conviviale et très agréable les treize desserts provençaux ainsi que la pompe à l'huile d'olive (brioche).

## La vie locale

### Noël



Pour accueillir le Père Noël comme il se doit, les enfants ne manquent pas de lui rendre sa visite agréable en lui confectionnant de jolis dessins et en lui adressant de belles lettres pour qu'il soit généreux.





## Le coin de nos associations

### L'association des parents d'élèves Bessins, Chevrières, Murinais, St Appolinard

En 2014, l'APE a tout d'abord organisé la vente des traditionnels paniers garnis pour les fêtes de Pâques en Avril. Quelques nouveaux produits étaient présents dans ce panier cette année !  
Merci aux familles qui ont participé à la réussite de cette opération et aux producteurs locaux. L'opération sera reconduite sur 2015 avec encore de nouveaux produits au rendez-vous !!



. En mai, vous avez pu acheter des sacs cabas personnalisés des dessins de nos enfants à l'occasion de la fête des mères. Cette nouvelle opération a rencontré un franc succès. L'initiative sera très probablement reconduite en 2015.

Le 27 juin, la fête de l'école à Chevrières qui se déroulait dans la joie et la bonne humeur fût une grande réussite grâce à votre présence et une météo très clémente !! Pêche à la ligne, jeux en bois, maquillage ont fait la joie de tous les enfants avant qu'ils n'offrent aux parents, familles et amis un très beau spectacle de chants. Nous remercions et félicitons les enseignants pour cette magnifique prestation.

Après le spectacle, ce fut l'heure du tirage de la tombola dotée par de nombreux artisans et commerçants locaux que nous remercions pour leur immense générosité.

Et pour finir la soirée, des plateaux repas étaient proposés par la Charcuterie des Coteaux. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé à cette belle fête tant attendue par tous les enfants du R.P.I .



## Le coin de nos associations

### L'association des parents d'élèves Bessins, Chevrières, Murinais, St Appolinard

Avant la pause estivale, l'APE s'est jointe à la cantine et à la garderie pour la buvette du rallye. Encore merci à tous les bénévoles des diverses associations de leur présence et de leur disponibilité pour la préparation, la participation et le rangement de cette manifestation.

C'est grâce à toutes ces activités réalisées au cours de cette année que l'APE a pu financer les sorties scolaires, telles que les sorties de ski, le spectacle et goûter de Noël, les ateliers cirque, la fête de l'école, le goûter des olympiades...

#### **Renouvellement du bureau lors de l'assemblée du 29 septembre 2014 :**

**Présidente :** Laëtitia ALONSO (Chevrières)

Vice-présidente : Marianne MOUNIER-VEHIER (Bessins)

Vice-présidente : Alexandra MONTEL (Chevrières)

Vice-présidente : Françoise LAUTURE (Murinais)

Vice-présidente : Adeline PEVET (St Appolinard)

**Trésorière :** Vanessa DUMINY (Bessins)

Vice-trésorière : Christelle RIMET-MEILLE (Bessins)

**Secrétaire :** Elodie RONZIER (Chevrières)

Vice-secrétaire : Christelle SAPORITO (St Appolinard)



L'association remercie tous les membres élus, qui nous quittent, pour leur implication et leur dévouement tout au long de l'année et souhaite la bienvenue aux nouveaux élus.

Après l'élection du bureau, l'APE se remet en route pour l'organisation du marché de Noël du 6 décembre.

Deux nouveautés ont embelli cette journée :

- des artistes locaux sont venus faire découvrir leur talent et savoir-faire.
- un magicien nous a proposé un spectacle de magie et de la sculpture sur ballon.

Si vous souhaitez aider l'association dans ces manifestations, vous êtes les bienvenus. Vous pouvez prendre contact avec l'APE par le biais de l'adresse mail suivante :

[ape38160@gmail.com](mailto:ape38160@gmail.com) ou dans notre boîte aux lettres en face de la mairie de Chevrières.

Tous les membres de l'association vous souhaitent une bonne année 2015





## Le coin de nos associations

### La cantine scolaire des coteaux



#### Contacts pour rejoindre la cantine :

Téléphone : 04.76.64.37.92 (répondeur relevé à 10h les matins d'école)

Mail : [cantinescolairedescoteaux@orange.fr](mailto:cantinescolairedescoteaux@orange.fr)

Boite aux lettres : à Chevrières, Murinais et St Appolinard

#### L'équipe de la cantine

La cantine scolaire des coteaux, qui s'occupe d'assurer quotidiennement les repas de nos enfants sur les sites de St Appolinard, Chevrières et Murinais, a constitué son bureau lors de l'assemblée générale du 24 juin 2014.

Présidente : Emilie MUNTZ

Vice-présidente : Marie-Hélène AFONSO

Secrétaire : Emmanuelle RIGOUDY

Vice-secrétaire : Elodie RONZIER

Trésorière : Julie CHAIZE

Vice-trésorière : Mélanie TESTOUD

Membres actifs : Christelle FODOR, Laurence CHEVALLIER et Christelle SAPORITO

Pas de changement dans l'équipe qui encadre les enfants :

Sur Chevrières :

Gaëlle GIROUD

Eliane GERBE

Louisa HUGONIN

Philippe GUTIERREZ

Claudette GOUY

Sur Murinais :

Rose CATALDO

Sur St Appolinard :

Christian UZEL

#### Le fonctionnement

Cette année le fonctionnement des inscriptions se fait sur Berger-Levrault : chaque famille possède ses identifiants et doit inscrire ses enfants à la cantine via le portail internet :

**e enfance**

Suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, le temps de pause méridienne des enfants est accru et passe à 2h05 sur Chevrières et 1h40 sur Murinais et St Appolinard, contre environ 1h30 précédemment.

## Le coin de nos associations

### La cantine scolaire des coteaux- suite

Pour Chevrières, 2 services se chevauchent de 11h30 à 13h35 : tout d'abord les petits de maternelle vont manger pendant que les grands sont en récréation, puis vient le tour des grands de passer à table, quand les petits sont en récréation. Vers 13h25, les petits passent aux toilettes pour être prêts à aller à la sieste.

Pour les sites de St Appolinard et de Murinais, un seul service intervient à 11h40, suivi d'un temps de récréation et d'une reprise des classes à 13h20.

#### **Spectacle « Le P'tit cirk » par la compagnie Commun Accord**

Mardi 24 juin, afin de clore l'année scolaire sur une note festive, la cantine a organisé pour la deuxième année une journée repas - spectacle destiné à tous les enfants du regroupement. Les classes de Murinais et St Appolinard sont allées, à pied, retrouver leurs camarades à Chevrières afin de partager le pique-nique tous ensemble dans les cours d'école.

Ils ont ensuite assisté au spectacle « Le P'tit Cirk », représentation qui s'est déroulée dans la salle des fêtes de Chevrières. Petits et grands ont apprécié les différents tableaux de jonglerie, d'équilibristes, les ombres chinoises, et autres incontournables du cirque... Ce fut une très belle journée.



#### **Remerciements**

Le bureau de la cantine tient à remercier tous les parents, qui tout au long de l'année participent à l'organisation et au déroulement de ses manifestations, telles que la vente de pognes, ou le service du repas de Noël... Merci également aux élus des 4 communes pour leur soutien, et le temps qu'ils consacrent à notre association.

## Le coin de nos associations

### La garderie périscolaire



#### La Cabotte à Lou Petiot

Garderie Périscolaire située à l'Ecole Maternelle de Chevrières ouverte à tous les enfants scolarisés sur le regroupement pédagogique : Bessins / Chevrières / Murinais / St-Appolinard

Tél : 06.45.31.50.89

Mail : lacabotte.chevrières@laposte.net

#### Nouveaux horaires liés au changement des rythmes scolaires :

7h30-8h30 et 15h50-18h45 lundi mardi jeudi et vendredi

7h30-8h30 et 11h30-12h30 mercredi

L'équipe encadrante de la garderie composée de 3 personnes (Gaëlle, Josette, Marina et Philippe à la rescousse) accueille les enfants du regroupement avant ou après l'école.

Depuis quelques mois, le soir de 15h50 à 18h, grâce à l'arrivée d'une troisième personne, financée par le SIS, la qualité d'accueil s'est consolidée : tous les soirs l'aide aux devoirs est proposée ; des activités (travaux manuels, jeux, livres, ...) en petits groupes adaptées aux différents âges et envies des enfants, sont dispensées.

Cette année 50 familles sont inscrites soit environ 66 enfants, entre 20 et 25 enfants en moyenne chaque soir, avec un maximum les mardis et jeudis, et de 10 à 15 enfants le matin.

Des projets avec des intervenants extérieurs se sont déroulés : conteuse, sculpture sur ballon, magicien.

Le financement de l'association se fait grâce aux cotisations et règlements des parents, aux subventions de la communauté de communes, du RPI et autre, ainsi qu'aux manifestations organisées.

## Le coin de nos associations

### La garderie périscolaire- suite

Pour 2013/2014 l'année fut bien remplie :



Première vente de chocolat pour Noël, deuxième marché aux plants de légumes et fleurs, participation au mois d'août à la kermesse de Chevrières organisée par l'AEP, la buvette du rallye en partenariat avec les associations de la cantine et des parents d'élèves. Ce fut une journée riche en échanges entre différentes associations pour les enfants de l'école ; de plus le bilan financier de cette manifestation pour les trois associations reste très positif.

Tout ceci contribue à garder un certain équilibre financier et crée une dynamique très agréable au sein de l'association.

Pour l'année 2014/15

Deuxième vente de chocolats de Noël, d'autres manifestations sont en cours de réflexion. Du point de vue des animations, des séances avec la ludothèque ont eu lieu, les enfants ont eu le plaisir découvrir de nouveaux jeux.

Dès le mois de janvier les enfants pourront fabriquer, créer des objets avec des matériaux de récupération.

Vendredi 16 janvier 2015 à partir de 18h, un spectacle sera proposé à tous les enfants et parents du regroupement, suivi d'un jeu inter-génération et nous en profiterons pour partager la galette.

Le bureau a été élu lors de l'assemblée générale du 15 décembre 2014 :

Présidente : .....Evelyne Tournier

Vice-présidente : .....Emilie Muntz

Trésorier : ..... Loïc Frémont

Vice-trésorière : .....Claudine Joubert

Secrétaire : .....Gaëlle De-Marco

Vice-secrétaire : ..... Sonia Joly

Merci à tous les anciens membres et nouveaux membres pour leur contribution et au temps passé au sein de l'association.

Merci aux personnels de la garderie, à tous les bénévoles et aux communes du RPI, car c'est grâce à tous ces acteurs que la garderie peut offrir un service de qualité en ayant toujours le souci de faire mieux pour les enfants.



## Le coin de nos associations

### Bibliothèque



#### La bibliothèque intercommunale

Tel : 04 76 38 15 54

Mail : [bibliointer.chevrieres@orange.fr](mailto:bibliointer.chevrieres@orange.fr)

La bibliothèque intercommunale située à Chevrières est ouverte :

Lundi de 18 heures à 19 heures et Jeudi de 16 heures à 19 heures.

De nouveaux documents, romans, BD, etc. sont à votre disposition gratuitement. N'hésitez pas à venir, nos bénévoles vous accueilleront et vous guideront dans vos choix.

### ADMR



Place du champ de mars 38160 Chatte

Tel/fax 04 76 38 69 16 ou 09 77 93 41 54

Présidente : Elisabeth JOURDAN

Vice-présidente : Annick REVOL

Evelyne BERNARD

Suzanne GAUTHIER

#### La mission de l'ADMR :

Aider matériellement et moralement à domicile, à tous les moments de leur existence, toutes les familles ou les personnes, pour qu'elles puissent continuer à bien vivre chez elles. C'est aussi participer à l'animation de la vie locale et permettre la création d'emplois pérennes.

#### Avec des bénévoles responsables

Chacun peut apporter un peu de son temps... se rendre disponible selon ses choix... rendre visite aux personnes, les écouter, les aider, leur proposer les services de l'association, etc...

### Centre de soins infirmiers



La Présidente, Corine Mandier accompagnée des anciens présidents :  
Gabriel Faure  
Michel Chorot  
Paul Bossan

**Le SIRCO - Syndicat Intercommunal Rural des Coteaux - a vu le jour en avril 1979. Il comprend 11 communes à savoir : Bessins, Chatte, Chevières, Dionay, Montagne, Murinais, St-Antoine, St-Appolinard, St-Bonnet de Chavagne, St-Lattier, La Sône. C'est un SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) qui est porteur et gère le Centre de Soins Infirmiers de Chatte.**

Il est bon de rappeler qu'un service de soins avait été créé bien avant la guerre de 1939-45 à l'initiative des familles de Crecy et Michea avec les religieuses de Murinais qui avaient envoyé des Sœurs à Chatte dont une infirmière et des catéchistes. On parlait alors du dispensaire qui était à la Maison des Sœurs où l'on venait pour des soins. Les Chattois se souviennent bien de Sœur Yvonne et surtout de la « Sœur Mère » qui a fait à vélo, puis avec son solex ses déplacements pour soigner les malades à domicile et venir en aide aux familles qui venaient de perdre un être cher ou avaient de gros ennuis.

En avril 1977, Simone Veil, alors Ministre de la Santé, décide de réorganiser les services de soins afin de mieux répondre aux besoins des malades, de prévoir le maintien à domicile des personnes âgées et de permettre un retour plus rapide des personnes hospitalisées ayant besoin de soins pouvant se faire chez elles.

## Le coin de nos associations

### Centre de soins infirmiers- suite

Il était demandé aux services existants de se réorganiser avec des locaux adaptés aux soins, un personnel qualifié et suffisant pour assurer les soins tous les jours de l'année et 24 heures sur 24. Ces services avaient deux ans pour s'adapter à ces exigences ou bien ils devaient disparaître.

C'est ainsi que le dispensaire des Sœurs de Chatte, tout comme celui de Bellevue à St-Marcellin, étaient mis devant un choix crucial : se réorganiser ou disparaître.

La municipalité de Chatte présidée par Paul Bossan, Maire et Conseiller général, décidait alors de réagir : le dispensaire des Sœurs ne pouvant se réorganiser dans sa structure, il fallait donc

voir une nouvelle organisation avec des locaux adaptés aux besoins et du personnel qualifié en nombre suffisant. Ceci pouvait s'envisager soit avec une formule associative comme l'ADMR, soit en créant une structure publique intercommunale et c'est le choix du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique qui fut retenu.

N'ayant pas de locaux disponibles, la commune de Chatte a acheté un bâtiment préfabriqué installé près de la Cure et mis en location au SIRCO. Celui-ci a embauché trois infirmières, Madame Thierry, Madame

Gallay et Sœur Yvonne Million du dispensaire des Sœurs.



Le 1er mai 1979, le Centre de Soins du SIRCO était ouvert en présence de Monsieur Guth, Directeur de la DDASS de l'Isère, des maires des 11 communes, du personnel soignant, des médecins et d'autres personnes.

Au printemps 1984, le centre de soins vient s'installer dans un ancien logement attenant à la mairie de Chatte et ouvert sur le Champ de Mars. Après 30 ans de services dans ces locaux, il est prévu d'installer le Centre de Soins dans le futur immeuble qui va se construire Place de la Bascule.

Depuis le 10 juin 2014, le SIRCO est présidé par Corinne Mandier, maire-adjointe de Montagne, avec Dominique Dorly de Chatte et Jérôme Brunat de Murinais, comme vice-présidents. Les anciens présidents Paul Bossan, Michel Chorot et Gabriel Faure sont maintenant à la retraite !... Le personnel soignant comprend un infirmier responsable des soins et neuf infirmières. Quant au secrétariat, il est assuré par deux personnes qui travaillent à mi-temps.

## Le coin de nos associations



### Le club du puits St Ange

Notre assemblée générale s'est tenue le 13 janvier 2014 en présence de M. Ferlay maire de ST-Appolinard et de Mme Ceyzeriat administrateur de secteur ;

Après approbation des rapports moral et financier et après renouvellement par tiers le bureau a été reconduit dans ses fonctions à l'unanimité : il se compose d'un président, d'une vice-présidente et secrétaire, d'une secrétaire-adjointe, d'un trésorier et trésorier -adjoint et de 10 membres actifs.

Notre club se porte bien et nos effectifs sont toujours en hausse, mais les nouveaux adhérents seront les bienvenus et accueillis avec enthousiasme.

La carte d'adhérent est toujours à 20 € pour l'année.

Nos réunions sont toujours le 4ème jeudi de chaque mois précédées d'un pique – nique au club à 11h30 et l'après-midi, jeux, coinche, détente ...



Marche le lundi après-midi : départ, 14h du parking de la salle des fêtes

Le 17 janvier a eu lieu notre mondée à l'ancienne : 185 personnes y ont participé (Les noix avaient été ramassées par des bénévoles du club : merci à eux)



Toujours le même succès pour nos repas :

- Repas interclubs : 173 personnes dont 44 personnes du club des Eaux Claires de Grenoble (préparé par M. Didier).
- Repas chevreau : 146 personnes (M. Didier)
- Repas grenouilles : 136 personnes (M. Nicoud) et prochains repas : gibier le 27 novembre (M. Didier).
- Repas de fin d'année offert par le club à tous ses adhérents. Nous fêterons ce jour-là les anniversaires des anciens.



Nous avons eu deux concours de coinche et pétanque dans l'année : en avril avec 120 doublettes et en septembre avec 114 doublettes



Trois doublettes de notre club ont participé au concours départemental organisé par Générations Mouvement Aînés ruraux à Lans en Vercors le 18 juin 2014



## Le coin de nos associations

### Le club du puits St Ange-suite



Le 7 mai 2014 lors de l'assemblée générale Fédération de l'Isère qui avait lieu cette année à St-Jean de Bournay, Mme Ceyzériat, administrateur de secteur, a remis à notre président M. Robert Vivier un diplôme et une médaille d'honneur bien mérités. En effet M. Vivier s'est mis en quête de constituer une équipe autour de lui, il s'est attaché à animer, à rassembler, et contacter toutes les bonnes volontés à tel point que le Club du Puits St-Ange compte aujourd'hui 152 adhérents.

Nous avons fait cette année 2 voyages d'une journée : A ST Jean de Maurienne avec visite du musée de l'opinel et visite du Fort Marie Christine et du Fort St-Gobin



Le petit train du Vivarais : Tournon Lamastre et découverte du village d'Antraigues (village de Jean Ferrat).

Et un voyage de 6 jours : La Côte d'Opale avec une journée à Londres et une journée à Bruges et le retour par Paris.



Théâtre : en avril la compagnie La Bartifelle nous a présentés sa pièce « j'y crois pas » de Noël Piercy et en novembre Les Dugomiers, quant à eux, ont produit : « au bistrot ».

Le Président et tout le Conseil d'administration reste une équipe dynamique qui veut transmettre la joie, la bonne humeur, la convivialité... Venez nous rejoindre !

Merci à tous les adhérents à tous les bénévoles. Ayons une pensée pour les personnes qui nous ont quittés cette année.

A tous meilleurs vœux pour la nouvelle année



## Le coin de nos associations

### Les Sapeurs-Pompiers de Chevrières-Murinais



Cette année, trois nouvelles recrues sont venues renforcer les effectifs : Charlie Buisson, Jean Gaillard et Etienne Mestre. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Nous déplorons cependant deux départs Sarah Berlandis et Jean-Claude Blanc. Nous les remercions pour le temps passé auprès de l'équipe et rappelons que c'est grâce au dévouement de chacun, à leur disponibilité, leur enthousiasme et dynamisme que le sapeurs-Pompiers peuvent assurer chaque départ sur les différentes communes qui sont

Chevrières, Murinais, St Appolinard et Bessins et en deuxième appel sur St Vérand et en renfort si besoin sur d'autres communes. L'essentiel des interventions sont du secours à la personne, accidents de la route et incendie.

**Courage et dévouement peuvent résumer la vie d'un pompier.** L'importance est mise sur le groupe et sa capacité à toujours pouvoir répondre rapidement à une demande de secours quelle que soit l'heure à laquelle elle parvient.

*Le courage* : un seul homme ne peut combattre un incendie, s'opposer à un fléau, combattre la mort chez les autres, nos pompiers émanent de la population, ils sont forts ensemble, le courage est collectif. Le courage signifie la vertu de l'équipe où chacun va tenir son rôle.

*Le dévouement* : C'est l'inlassable disponibilité du groupe toujours prêt à répondre à l'appel, quel que soit le moment ou les circonstances, c'est la préoccupation permanente de toujours mieux se former, mieux s'organiser pour porter un secours plus performant le jour que la veille.

Nous sommes toujours à la recherche de Sapeurs-Pompiers volontaires. Alors si vous êtes motivés, désirant être utile à la collectivité et vivre des moments de solidarité, n'hésitez pas à prendre contact avec le Lieutenant Roger Pain, chef de caserne.



## Le coin de nos associations

### Les Sapeurs-Pompiers de Roybon



La défense des biens et des personnes est assurée dans chaque commune du département selon un plan de déploiement établi par le Service Départemental d'Incendie et de Secours, avec l'engagement des moyens en fonction de la situation géographique, des véhicules de chaque caserne et de la disponibilité des sapeurs-pompiers.

Pour la commune de Bessins, le service de secours est assuré en priorité, conjointement par les casernes de Chevrières et de Roybon.

Cette complémentarité est un plus pour la distribution des secours, sachant que si ces deux casernes sont déjà en intervention, le plan de déploiement prévoit la venue de sapeurs-pompiers des casernes alentour.

A noter que la récente mise en place des noms de chemin facilite grandement la venue des secours, aussi pensez bien, lorsque vous composez le 18, à donner le maximum de précisions sur la nature du sinistre, son ampleur et sa localisation, sans oublier le numéro de téléphone ou l'on pourra vous joindre et toute information qui permettra d'apporter la meilleure réponse opérationnelle à votre demande.

Les pompiers de Roybon sont intervenus à 4 reprises en 2014 sur notre commune :

En Mai pour un secours à la personne

En Aout pour un arrêt cardiaque

En Septembre pour une chute

En décembre pour un feu de cheminée



### Déchets ménagers

***Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, les badges ne sont plus utiles pour l'ouverture de l'ensemble des moloks du Sud Grésivaudan. Sans badge mais avec un état d'esprit identique.***



Utiliser au maximum de nos possibilités les conteneurs de tris bleus, verts et jaunes, les déchetteries, la ressourcerie, les composteurs et lombricomposteurs pour diminuer au maximum le volume de nos sacs d'ordures ménagères résiduelles (ni recyclables, ni composables).

Les efforts faits par chacun en faveur du tri sont perceptibles.

TRIER :

- c'est moins de sac poubelle enfouis dans les centres spécialisés.
- c'est transformer un déchet en matière première via les filières de recyclage.
- c'est anticiper aussi l'économie locale, à l'image des 8 emplois en insertion créés à la ressourcerie (gérée par Pa-Iss).
- c'est bon pour le budget du SMICTOM. La vente des déchets recyclables rapporte de l'argent.

Et la diminution du volume d'ordures ménagères en fait dépenser moins. Plus d'entrée, moins de sortie, ça peut influencer sur notre facture.

**Notre point propre : très souvent propre...**



**...que certains parfois rendent beaucoup moins propre !**



## Infos communales et intercommunales



### Syndicat des Energies du Département de l'Isère

Dans le passé, les communes ou regroupements de communes avaient la responsabilité de l'organisation et du contrôle sur leur territoire du service public industriel et commercial de distribution de l'électricité. Ainsi Bessins faisait partie du « Syndicat des contreforts des Chambarans » regroupant Bessins, Saint-Appolinard, Chevrières, Murinais et Varacieux. Et son dernier président, René Jourdan, maîtrisait parfaitement les dossiers pour trouver les bonnes solutions.

Depuis la loi du 7 décembre 2006 relative au secteur de l'énergie, le SEDI regroupe 503 communes, les régies d'électricité et le Conseil Général de l'Isère. Le Département est divisé en 10 territoires et chaque commune a un délégué et un suppléant pour la représenter.

La dernière réunion a eu lieu à Izeron. L'instance se met en place et les présidents et vice présidents ont présenté l'organisation du service et un guide des aides pour gérer la question de l'électricité dans nos communes.



### Permanences juridiques à la maison du Conseil Général à Saint-Marcellin

Une convention de partenariat a été signée entre l'Ordre des Avocats du Barreau de Grenoble et le Conseil Général de l'Isère. Dans ce cadre, des permanences juridiques gratuites sont proposées, sur rendez-vous, à compter du vendredi 24 janvier 2014 de 14h à 17h dans les locaux de la Maison du Conseil général de l'Isère (avenue Jules David 38160 St Marcellin tél 04 76 36 38 38 fax 04 76 36 38 00).

Ces permanences sont ouvertes à tous : particuliers, entreprises, associations..., elles sont assurées par Maîtres Céline BERALDIN et Sophie LADET, compétentes dans l'ensemble des domaines du droit, qui seront présentes les deuxièmes et quatrièmes vendredis de chaque mois de 14h à 17h pour vous conseiller dans vos démarches ou résolutions de litiges.

Pour prendre rendez-vous, contacter **Madame Nadine LOUIS** tous les jours sauf le mercredi au Tel 04 76 36 38 38.

## Infos communales et intercommunales



### Communauté de Communes du Pays de St Marcellin

#### Composition du bureau de la Communauté de Communes du Pays de St Marcellin



Président : André Roux

1ère vice-présidente : Marie-Chantal Jolland

2ème vice-président : Sylvain Belle

3ème vice-présidente : Dominique Uni

4ème vice-président : Vincent Lavergne

5ème vice-président : Daniel Ferlay ;

6ème vice-président : Jean-Claude Darlet

#### **La maison de santé pluridisciplinaire**

Pour lutter contre les perspectives de pénurie de professionnels de santé sur le Sud-Grésivaudan, élus et soignants travaillent en partenariat depuis des années. Fin novembre 2014, les conseillers communautaires ont validé l'implantation à Saint-Marcellin (face au Diapason) de la future maison de santé pluridisciplinaire (MSP). Cette maison regroupera une équipe de professionnels de la santé (médecin, infirmier, kiné, psychologue, orthopédiste, diététicien...) engagée dans le projet de MSP. Un projet qui repose sur trois piliers : améliorer la prise en charge des patients, améliorer les conditions d'exercice des soignants, attirer de jeunes professionnels. Á terme, la maison de santé pluridisciplinaire pourrait être amenée à rayonner sur tout le territoire en investissant des relais satellites dans des communes moins denses pour conserver des pratiques de proximité.

#### **Un nouveau lieu d'accueil et d'écoute pour les familles**

Que l'on soit seul, en couple, parents, grands-parents... la maison des familles est là pour vous informer et vous accompagner si vous rencontrez des instants difficiles (mal être, addiction, isolement...), êtes préoccupés par le comportement d'un enfant ou d'un ado... Ouverte depuis le 1er septembre, la maison des familles propose des ateliers, groupes de discussions pour partager des moments privilégiés et favoriser le lien social ou familial. Venez rencontrer les professionnels au 3 rue du colombier à Saint-Marcellin, le mardi de 13h30 à 18h, le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le jeudi de 14h à 17h (horaires périodes scolaires).

Tél 04 56 33 30 20.



### Bruit de voisinage

PREFECTURE DE L ISERE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES  
AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

#### **A R R E T E n °97-5126 (Extrait)**

- Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou de la santé de l'homme, par sa durée, sa répartition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit, de jour comme de nuit.

- Dans ou à proximité des zones d'habitations, en fonction des risques de nuisances sonores encourus par la population avoisinante, la construction, l'aménagement ou l'exploitation des établissements industriels, artisanaux, commerciaux ou agricoles susceptibles de produire un niveau sonore gênant, dont les activités ne relèvent pas de la législation relative aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, devront faire l'objet d'une étude acoustique.

Cette étude portant sur les bâtiments et les équipements annexes liés à l'activité permettra d'évaluer le niveau des nuisances susceptibles d'être apportées au voisinage et les mesures propres à y remédier afin de respecter les valeurs limites admissibles d'émergence de niveau sonore définie par l'article R48-4 du code de la Santé Publique.

- Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leur dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils instruments, appareils diffusant de la musique ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

**les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30**

**les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**

**les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00**

Les infractions au présent arrêté seront poursuivies et réprimées conformément aux lois en vigueur.

## Etat civil

### ANNEE 2014

Bienvenue à Mahault, Irma, Ernestine, née le 17 août,

Germaine MONNET née GELAS s'est éteinte le 22 août

### ANNEE 1914

Table alphabétique  
des actes de naissance de la commune de Bessins pour  
l'année 1914

Numéros d'ordre	Noms et prénoms des enfants	№ des actes	Dates des actes
1	Effantin Elise Marie Louise	3	5 juillet 1914
2	Jaris Edmond Ferdinand	2	2 juillet 1914
3	Jurin Henri André Marcel	1	6 avril 1914

Table alphabétique  
des actes de mariage de la commune de Bessins pour  
l'année 1914

Numéros d'ordre	Noms et prénoms des époux	Numéros des actes	Dates des actes
1	Monnet Alfred et Dorey Marie	2	23 avril 1914
2	Pêcheur Gastien et Fonthier Marie	1	24 janvier 1914

Table alphabétique  
des actes de décès de la commune de Bessins pour l'année 1914

Numéros d'ordre	Noms et prénoms des décedés	Numéros des actes	Dates des actes
1	Tragoud Marius	3	31 mars 1914
2	Lauriant Henri	6	6 décembre 1914
3	Veuve Cornet Marie, née Sity	5	11 octobre 1914
4	Samier Amédée	2	26 février 1914
5	Trame Eugène Alfred	4	30 août 1914
6	Fauthier Jean	1	6 février 1914
7	Bellerin Ferdinand	7	27 décembre 1914





### Mairie de BESSINS

Tel /Fax 04 76 64 11 42

Répondeur : 09 60 00 66 98

[mairie.bessins@orange.fr](mailto:mairie.bessins@orange.fr)

[www.bessins.fr](http://www.bessins.fr)

### Horaires d'ouverture

Lundi 8h à 11h30

Jeudi de 13h à 16h30

Permanence des élus :

Vendredi de 18h30 à 19h30

### ECOLES

- Maternelle Chevrières : 04 76 64 11 95
- Primaire Chevrières : 04 76 64 12 20
- Primaire Murinais : 04 76 64 22 38
- Primaire Saint-Appolinard : 04 76 64 18 11
- Garderie à Chevrières : 06 45 31 50 89

### POUBELLES

Tél SICTOM : 04 76 38 66 03

Tél REGIE (factures ordures ménagères) : 04 76 38 61 48

### DECHETTERIE DE SAINT-SAUVEUR

Tél : 04 76 38 36 94

Horaires d'ouverture

- Du lundi au vendredi 9h00-12h00 et de 13h30 à 18h00
- Le samedi de 9h00 à 18h00

### NUMEROS UTILES

POMPIERS : 18 ou 112 avec un portable

SAMU : 15

GENDARMERIE : 17

CENTRE SOINS INFIRMIERS DE CHATTE : 04 76 38 26 35

CENTRE HOSPITALIER DE ST MARCELLIN : 04 76 64 90 90